

SUSPENSION DES SUBVENTIONS AUX CARBURANTS

La BM plaide pour des mesures d'accompagnement

La Banque mondiale (BM) a réitéré, dans sa 10e édition du rapport annuel de suivi et évaluation de la situation économique et financière de la République du Congo, son engagement à soutenir le pays dans la poursuite des efforts concernant la réforme enclenchée sur les subventions des produits pétroliers. Elle suggère, par ailleurs, des mesures d'accompagnement social et économique.

« Si les subventions aux carburants visent à soutenir le pouvoir d'achat des consommateurs, et plus particulièrement celui des plus vulnérables, elles profitent, dans les faits, qu'aux couches les plus riches de la population congolaise », a fait savoir Koro-toumou Ouattara, représentante résidente de la BM.

Page 3



INFRASTRUCTURE ROUTIÈRE

Renouvellement de la chaussée sur la RN1



Les ouvriers de LCR sur le terrain DR

La Congolaise des routes, gestionnaire de la Route nationale n°1 reliant Pointe-Noire à Brazzaville, vient de lancer les travaux d'entretien et de renouvellement de la chaussée et de marquage au sol des zones nouvellement réhabilitées.

Inscrits dans le cadre du contrat de délégation

de service public conclu avec l'Etat congolais, ces travaux visent à viabiliser cet important axe routier et le protéger face au risque de détériorations causées par les fuites de carburant, les incendies provoqués par les accidents et la surcharge des poids lourds.

Page 4

UNESCO

Le Maroc réélu au Conseil exécutif de la COI



La 32^e session de l'Assemblée de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'Unesco, qui se déroule du 21 au 30 juin au siège de cette institution, à Paris, a approuvé à l'unanimité la réélection du Royaume du Maroc au Conseil exécutif pour la période 2023-2025.

Selon la Délégation permanente du Maroc auprès de l'Unesco citée par l'Agence marocaine

de presse, cette réélection est une marque de reconnaissance de la communauté internationale du rôle actif que joue ce pays en tant qu'acteur engagé sur la scène mondiale.

Page 7

EDITORIAL

Déchets flottants

Page 2

JUDO

La Fédération reconnaissante des anciens pratiquants

Page 13



ÉDITORIAL

Déchets flottants

L'utilisation à grande échelle du plastique interpelle les pouvoirs publics, la société civile mais aussi les communautés quant à ses conséquences sur l'environnement. En témoignent les quantités de déchets flottants à la surface des océans, fleuves et ruisseaux qui bordent les grandes agglomérations. A l'origine de l'augmentation de la pollution des milieux marins, ces matières non biodégradables constituent une véritable menace sur la biodiversité.

La problématique de la préservation des écosystèmes enfin au cœur des préoccupations des gouvernements du monde appelle à une mobilisation générale. Réduire l'impact du plastique au regard des dangers qu'il représente pour la survie des espèces vivantes doit figurer parmi les combats des temps présents et futurs.

L'initiative enclenchée par Congo Terminal à travers son opération de collecte et de tri des déchets échoués sur les trois hectares de plage bordant le terminal à conteneurs du Port autonome de Pointe-Noire est salutaire. Elle participe de la sensibilisation visant à faire prendre conscience aux populations de la ville côtière du rôle crucial des océans dans la préservation des écosystèmes et les dangers de ces déchets sur la faune et la flore marines.

Pour parvenir à cette fin, privilégier l'usage des sacs réutilisables et des emballages en carton ou en verre, ou encore investir dans le recyclage peut être un début de solution. Une option que devrait adopter le gouvernement, les acteurs économiques notamment les sociétés productrices d'eau et de boissons embouteillées dans du plastique.

Cela dit, que l'on soit une entreprise ou un particulier, chacun peut entreprendre à son nouveau des actions pour s'engager dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Les Dépêches de Brazzaville

RÉFORME DE L'ÉTAT

Le ministère prépare son passage au budget-programme

Le ministère délégué en charge de la Réforme de l'Etat a ouvert, le 29 juin à Kintélé, dans le département du Pool, un atelier spécial consacré à l'examen de son diagnostic stratégique. Document à base duquel les experts vont élaborer le plan stratégique définitif du ministère devant entrer en vigueur dès le 1^{er} janvier 2024.



Des membres du gouvernement posant avec les participants à l'atelier/Adiac

Des experts venus des ministères sectoriels et du Projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp) participent au séminaire atelier qui va se clôturer le 1er juillet. Pendant trois jours, ils vont examiner puis approuver le rapport diagnostic stratégique du ministère délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme de l'Etat. A l'occasion, ces experts vont dresser l'état des lieux du département dans le but de circonscrire les difficultés qui empiètent le fonctionnement optimal de ce ministère.

Les experts vont, ensuite, proposer des approches de solutions plus adaptées qui permettront à ce ministère de mieux planifier ses dépenses, dans le cadre de la gestion axée sur les résultats. En plus, sur la base des données issues de ce document, le ministère délégué à la Réforme

de l'Etat va élaborer son plan stratégique exercices 2024-2028, conformément aux directives de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) en matière de gestion des finances publiques.

« Le présent atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de six directives de la Cémac visant à harmoniser le cadre juridique de gestion des finances publiques dans ses Etats membres. Directives qui portent sur le code de transparence et de bonne gouvernance, le règlement général de la comptabilité publique, le plan comptable de l'Etat ainsi que le tableau des opérations financières de l'Etat », a précisé le ministre délégué, chargé de la Réforme de l'Etat, Jean Luc Okio, qui a ouvert les travaux.

De son côté, le coordonnateur du Prisp, Thomas Bandia, a rappelé

le contexte dans lequel se tient cet atelier. « Cet atelier s'inscrit dans la sous-composante 1.2 relative au renforcement de la gestion de la dépense publique. Celle-ci vise, entre autres, à améliorer la capacité de planification stratégique de la dépense publique, à renforcer l'efficacité du budget d'investissement public et à appuyer le gouvernement dans la rationalisation de son système de gestion des dépenses publiques », a-t-il indiqué. Le Prisp est un projet cofinancé par le Congo et la Banque mondiale. Il a pour objectifs, entre autres, d'améliorer la mobilisation des recettes hors pétrole et la gestion des dépenses publiques, de moderniser la gestion de l'administration publique et d'accroître la transparence ainsi que la redevabilité en République du Congo.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossel
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Obba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

GOUVERNANCE

La Banque mondiale demande au Congo de réduire ses subventions aux carburants

Les subventions destinées à soutenir le pouvoir d'achat des consommateurs vulnérables ne profitent qu'aux couches les plus riches du pays, a estimé la Banque mondiale. Dans son récent rapport, présenté le 29 juin, à Brazzaville, l'institution financière internationale suggère la réduction de ces subventions, avec des mesures d'accompagnement social et économique.

La réduction des subventions aux carburants va entraîner une nouvelle flambée de leurs prix à la pompe, comme ce fut le cas au début de l'année. L'augmentation de 50% du prix de carburant recommandée pourra également provoquer une onde de choc dans le pays, par la hausse des prix des transports, des produits alimentaires, des services..., affectant ainsi le panier de la ménagère.

Des répercussions socio-économiques que tente de minimiser le rapport de suivi de la situation économique et financière de la Banque mondiale. Une telle réforme doit être accompagnée d'un ensemble de mesures d'atténuation visant à apporter un soutien ciblé aux couches sociales les plus vulnérables, à travers l'augmentation des investissements publics dans le social (la santé, l'éducation, l'assistance aux plus démunis), a détaillé l'un des auteurs du rapport, l'économiste principal de la Banque mondiale, Vincent Tsoungui Belinga.



Les experts de la Banque mondiale présentant leur rapport Adiac

D'après la même source, les 10% les plus riches au Congo consomment 77% de diesel et 73% de l'essence dans le pays, tandis que les 10% les plus pauvres en consomment moins de 1% de

carburant. Le but de la réforme est d'amener le gouvernement congolais à alléger le fardeau budgétaire des subventions aux prix de carburants afin de réorienter ce gap dans des dépenses

plus durables et équitables. L'amélioration de la gouvernance publique est considérée comme la clef du succès de la réforme envisagée des subventions aux carburants. « Toutes ces ré-

« Toutes ces réformes ne peuvent se faire que s'il y a des institutions fortes qui les accompagnent. Lorsqu'on parle de la transparence et de la communication, tout cela fait partie des institutions qui font en sorte que les finances publiques soient gérées de manière plus efficace. Oui. La gouvernance est au cœur de toute réforme »

formes ne peuvent se faire que s'il y a des institutions fortes qui les accompagnent. Lorsqu'on parle de la transparence et de la communication, tout cela fait partie des institutions qui font en sorte que les finances publiques soient gérées de manière plus efficace. Oui. La gouvernance est au cœur de toute réforme », a insisté Vincent Tsoungui Belinga.

Les experts de la Banque mondiale ont noté une reprise progressive de la croissance du produit intérieur brut, qui devrait croître cette année. La réduction des subventions aux carburants contribuerait à maintenir la viabilité de la dette et la diversification de l'économie congolaise. « Je réitère l'engagement de la Banque mondiale à accompagner la République du Congo dans la poursuite de ses efforts concernant la réforme sur les subventions des produits pétroliers entamés en début de cette année », a assuré Korotoumou Ouattara.

Fiacre Kombo

PROJET LISUNGI

Des résultats encourageants dans le Pool

Le rapport de la mission de terrain conjointe Banque mondiale/UGP Lisungi auprès des bénéficiaires des allocations du projet dans le département du Pool, notamment à Ignié et à Kinkala, note des résultats encourageants qui méritent d'être pérennisés.

Le gouvernement met en œuvre, avec l'appui de la Banque mondiale, le projet Lisungi-système de filets sociaux (PLSFS) et le projet Lisungi de réponse d'urgence à la covid-19 (PLRUC). Les deux projets visent à apporter une assistance aux ménages pauvres et vulnérables éligibles à plusieurs prestations sociales. Il s'agit, entre autres, des Transferts monétaires conditionnels (TMC) destinés à soulager le quotidien des ménages bénéficiaires dont la prise en charge des questions de santé et de scolarisation des enfants, et des Transferts monétaires pour activités génératrices de revenus (TMAGR). Ceux-ci financent les activités génératrices de revenus de démarrage, de reprise ou de consolidation. L'objectif étant d'améliorer le revenu du ménage bénéficiaire.

Ainsi, pour s'assurer de la bonne exécution de ces projets et de leur impact sur les conditions de vie des ménages, une mission conjointe a visité cinq bénéficiaires du PLSFS (financement Likouala) à Ignié et cinq autres du PLRUC à Kinkala. A Ignié, par exemple, la délégation a visité le projet d'élevage des abeilles, développé par Dominique Miafoua, où vingt-cinq ruches sont installées dans la forêt. « C'est

un promoteur motivé, expert dans son domaine, disposé à transférer les connaissances. Il a besoin de financement pour accroître son activité », souligne le rapport.

La mission s'est, ensuite, rendue au site du groupement « La richesse est dans la terre » où vingt-cinq femmes réfugiées rwandaises, bénéficiaires des TMC, font le maraîchage. Elles disposent actuellement d'un autre champ de manioc de 5 ha. A 103 ans, Augustine Mouessou a bénéficié des TMC d'un montant de 300 000 FCFA pour la prise en charge des soins de santé, l'alimentation et le branchement du courant électrique. Une allocation utilisée à des fins utiles puisque, malgré le poids de l'âge, cette centenaire est encore valide, capable de cultiver car bénéficiant d'une garantie médicale. Son seul souci est de voir les allocations Lisungi TMC se poursuivre.

Etendre les allocations dans les autres localités du district de Kinkala

Sur les cinq bénéficiaires de Kinkala visités, il y a ceux qui excellent dans le maraîchage, l'élevage, la coiffure et l'alimentation. C'est le cas de Noël Bansimba qui développe l'élevage des bovins. Personne vivant avec handicap, il



La photo de famille avec les bénéficiaires/DR de Kinkala, le coordonnateur a informé les autorités locales de l'élargissement de la zone de couverture du PLRUC dans le cadre du financement additionnel. Les prochaines activités couvriront, a-t-il annoncé, non seulement la commune, mais aussi le district de Kinkala.

Alfred Constant Kiakouama a, par ailleurs, présenté succinctement le programme national des filets sociaux qui est une future intervention du ministère en charge des Affaires sociales. Ce programme est censé prendre en charge 65 000 ménages pauvres et vulnérables.

Parfait Wilfried Douniama

est motivé avec plein d'activités, y compris la pisciculture. Lors des échanges avec la délégation, les autorités locales de Kinkala et d'Ignié ont posé sur la table un certain nombre de requêtes, au regard du niveau de vulnérabilité qui ne faiblit pas. « L'une d'entre elles a porté sur la nécessité de voir à la hausse la cible des bénéficiaires pour Ignié et Kinkala dans le financement additionnel du PLRUC. Le souci de renforcer l'accompagnement des porteurs des projets a également été mentionné comme besoin à prendre en ligne de compte à l'avenir », a résumé le rapport.

Répondant à quelques doléances des autorités locales d'Ignié et de Kinkala, le coordonnateur du projet Lisungi, Alfred Constant Kiakouama, a rappelé certaines dispositions arrêtées dans le financement additionnel du PLRUC, concernant ces deux localités. Pour Ignié, le coordonnateur a notamment souligné le rôle crucial que le district est appelé à jouer dans le financement additionnel du PLRUC au regard de son potentiel agricole. A cet effet, des services d'appui à la production agricole seront déployés dans le district d'Ignié à l'effet de booster son statut de grenier de la ville de Brazzaville. S'agissant

ROUTE NATIONALE 1

Des travaux de raboutage lancés sur le réseau routier

La Congolaise des routes (LCR), gestionnaire de la Route nationale N°1 entre Brazzaville et Pointe-Noire, a déployé ses ouvriers sur les zones du Mayombe et de Mayama. Ils y effectuent le raboutage de la couche de roulement et les enrobés neufs sur la chaussée ainsi que le marquage au sol des zones nouvellement réhabilitées.

Les travaux d'entretien et de renouvellement débutés en mai dernier se poursuivent durant toute l'année 2023, a indiqué, le 29 juin, la concessionnaire LCR dans un communiqué. Ce programme de travaux s'inscrit dans le cadre du contrat de délégation de service public que l'entreprise a conclu avec l'État congolais. Il s'agit de mieux conserver l'état de cet important réseau routier du pays face au risque des détériorations causées par les fuites de carburant, les incendies liés aux accidents, les surcharges des poids lourds, la fatigue naturelle de la chaussée.

En effet, ce déploiement des équipes de LCR sur environ 51,81 km entre le Mayombe et la localité de Mayama (Pool) constitue la deuxième phase du programme après la première réalisée en 2022. Pour ces travaux d'entretien et de sécurité routière, la concessionnaire a dû mobiliser pas moins de 210 ouvriers et 40 engins de travaux publics.

Dans son communiqué, LCR a invité les conducteurs à redoubler de vigilance et de prudence lors de leurs trajets de jour



Les ouvriers de LCR sur le terrain DR

comme de nuit. Elle a fait état de l'installation de nouveaux panneaux de signalisation disposés pour annoncer les zones de travaux, dans le but de garantir la sécurité des usagers.

Outre les travaux d'entretien des chaussées, la société LCR œuvre aussi pour la fluidité de la circulation, comme c'est le

cas pour le déploiement, depuis le 9 juin 2022, du Groupement de sécurité routière de la gendarmerie nationale ainsi que de la sécurité civile, spécialement dédié à la sécurité sur le trajet Brazzaville - Pointe-Noire. LCR s'est engagée à soutenir l'équipe mobile, grâce à un protocole de coopération en dotant

le groupement de locaux et de matériel d'intervention.

Elle organise souvent des rencontres avec les parties prenantes, notamment les transporteurs de la RN1. Lors d'une rencontre, le 28 mars 2022, les dirigeants de LCR et les conducteurs avaient échangé autour des difficultés rencon-

trées par les professionnels sur la voie, le manque de réseau téléphonique, le traitement des camions en surcharge lors de leur passage en gare et les améliorations souhaitées du fonctionnement du numéro d'assistance 1010, trop peu utilisé à cette époque.

Fiacre Kombo

CENTRE DE MÉTAYAGE BOVIN

Renforcement des capacités des chefs d'antennes

Le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche organise, du 28 juin au 1er juillet, à Brazzaville, le séminaire de renforcement des capacités des chefs d'antennes départementales du Centre de métayage bovin (CMB) sur le thème « Appui-conseil et accompagnement des métayers ».



Des chefs d'antennes départementales du CMB/Adiac

Organe de repeuplement du cheptel bovin national par le biais du crédit bétail, la direction du CMB, basée à Brazzaville est confrontée à plusieurs problèmes d'ordre humain, financier et matériel pour assurer le suivi régulier des élevages des métayers. Il lui manque également un appui conseil de proximité nécessaire pour la réussite de leurs élevages. Dans l'optique de maintenir le contact entre la direction et les métayers, le CMB

a installé en 2013 les correspondants départementaux (actuel chefs d'antennes) pour jouer le rôle d'interface entre la direction et les métayers. « *Cependant, fort de constater que sur un total de onze chefs++ d'antennes, huit ont fait valoir leurs droits à la retraite et ont été remplacés par d'autres cadres évoluant dans les directions départementales de l'élevage ou les secteurs agricoles* », ont justifié les organisateurs dont le centre compte actuelle-

ment plus de cent cinquante métayers répartis dans toute l'étendue du territoire national.

En effet, le séminaire principalement vise à renforcer les capacités techniques des chefs d'antennes pour un meilleur suivi des élevages des métayers. Il s'agit spécifiquement de renouveler les compétences des participants dans les interventions zootechniques (castration, marquage, écornage), la gestion du pâturage, l'organisation et la

gestion du troupeau ; renforcer leurs connaissances dans la prévention, l'identification et le traitement des principales pathologies rencontrées. Il s'agira aussi de doter les chefs d'antennes en matériel zoo-vétérinaires et produits vétérinaires ; de faciliter l'échange d'expérience entre les chefs d'antennes.

Le directeur du cabinet du ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Robin Pascal Ongoka, a rappelé que le

développement du cheptel bovin à travers le métayage est aussi conditionné par le suivi régulier des élevages des métayers. « *Le présent séminaire qui nous réunit ce jour va permettre surtout aux nouveaux chefs d'antennes d'assumer pleinement leur rôle dans l'appui-conseil et accompagnement des métayers. Nous osons croire qu'à l'issue de ce séminaire les participants à qui incombent la mission d'assurer le suivi permanent des élevages des métayers vont renouveler leurs connaissances et seront capables d'apporter des réponses aux attentes et sollicitations des métayers* », a-t-il souhaité.

Créé en 2010, le CMB est un organe de développement de l'élevage qui a pour missions, entre autres, de constituer un fonds bétail à partir des centres d'appui techniques bovins ; promouvoir le crédit bétail ; mettre en place la réglementation du fonds bétail ; renforcer les capacités des métayers et des bouviers et assurer le suivi zoo-sanitaire des animaux et des métayers pendant le contrat qui est de six ans.

Parfait Wilfried Douniama

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Le Praased entre dans sa période de grâce

Le Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (Praased) s'achève ce 30 juin pour entrer dans la phase de grâce qui permettra de finaliser diverses opérations.



Le ministre et les partenaires du Praased/Adiac

La clôture du Praased le 30 juin 2023 ne signifie pas la fermeture des portes mais une ouverture d'autres perspectives dans la réalisation des activités prédéfinies sur les fonds de la Banque mondiale placés sous séquestre, a expliqué le coordonnateur dudit projet, Calixte Kolyardo, lors de l'atelier d'achèvement. Au cours de cette activité, le rapport provisoire a été scruté par la communauté éducatif, les partenaires et experts sous l'égide du ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou. Le projet entre pour ainsi dire dans sa période de grâce. « Les résultats compilés pendant la

période de grâce sont pris en compte par la Banque mondiale dans les six mois qui suivent la date de clôture du Praased, soit jusqu'au 31 décembre 2023 », a précisé le coordonnateur. Calixte Kolyardo a, par ailleurs, indiqué que l'équipe restreinte du Praased continuera à travailler sur ses activités pendant la période de grâce. « L'unité de coordination du projet, dans sa forme restreinte, ne ménagera aucun effort pour continuer à préparer les bases de transfert des acquis du Praased pour l'amélioration du système éducatif », a-t-il laissé entendre. Pour sa part, le ministre de l'Enseignement préscolaire,

primaire, secondaire et de l'Alphabétisation a assuré que sur la base des acquis du Praased, le gouvernement va tirer les leçons adéquates dans la perspective d'un nouveau projet éducatif. Il a tout de même rappelé que les axes stratégiques du Praased qui s'achève : offrir une éducation de base de qualité ; rendre efficace le pilotage et la gestion du système éducatif, entre autres. Depuis 2016 où le Praased a été mis en place, plusieurs activités ont été menées dont la révision des programmes scolaires, la production des supports pédagogiques, la production des annuaires statistiques.

Rominique Makaya

SANTÉ

Les pharmaciens plaident pour la relance de l'industrie pharmaceutique

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a reçu en audience une délégation nationale du Syndicat national des pharmaciens du Congo, conduite par son vice-président, le Dr Lionel Ndéli, dans le cadre de trois problématiques qui touchent gravement ce secteur, notamment la vente illicite des médicaments, la formation, mais aussi la question de la relance du secteur industriel de la pharmacie.

A l'issue de l'audience, le vice-président du Syndicat national des pharmaciens du Congo s'est dit satisfait au vu du travail qui se poursuit à travers les services habilités. « C'était l'occasion au cours de laquelle nous avons pu aborder quelques préoccupations que nous avons, au niveau du secteur pharmaceutique. L'autorité de tutelle en a profité pour nous préciser comment ce travail se fait et avance. Concernant nos préoccupations, elle est déjà à l'œuvre », a expliqué le Dr Lionel Ndéli.

Il s'agit notamment de la lutte contre la vente illicite des médicaments, du processus de mise en œuvre de la formation de façon générale, notamment sur le plan pharmaceutique, mais aussi de la relance de l'industrie pharmaceutique, a-t-il signifié.

A noter que la délégation syndicale était accompagnée du président de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et de métiers de Brazzaville qui est l'interface entre les pouvoirs publics et le secteur privé, Paul Obambi.

Guillaume Ondze

VIE DES PARTIS

L'ARD appelle de nouveau à la tenue «d'un vrai dialogue national inclusif»

Dans une lettre ouverte adressée au Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, la conférence des présidents de l'Alliance pour la République et la démocratie (ARD) que dirige l'ancien ministre Mathias Dzon a demandé la convocation d'un dialogue national inclusif.

La conférence des présidents de l'ARD rappelle que «le peuple congolais a besoin d'une paix sociale véritable qui passe obligatoirement par la tenue d'un vrai dialogue politique national» lequel doit «déboucher sur une transition consensuelle et apaisée de six à douze mois».

La conférence des présidents de l'ARD estime que «le peuple congolais désire ardemment un vrai changement de politique et d'hommes». Dans ce contexte, poursuit-elle, «la sagesse commande que le président de la République actuel entende cette attente forte du peuple», et invite la nation à tirer toutes les leçons de la guerre fratricide et destructrice du 5 juin 1997. L'ARD souligne que les «Congolaises et les Congolais ne veulent plus de guerre et appellent de leurs vœux l'apaisement du climat politique ainsi que l'organisation apaisée, après la période de transition, d'élections nationales libres, transparentes, honnêtes, et crédibles».

Jean Jacques Koubemba

SERVICES HOSPITALIERS

Des médecins édifiés sur le système de management de qualité

L'atelier de sensibilisation au domaine de la qualité dans les services publics a eu lieu du 28 au 29 juin, à Brazzaville, sous la supervision de la directrice générale de la qualité du service public au ministère en charge du Contrôle d'Etat, Laurente Okouya Ikiya.

La rencontre de deux jours des acteurs de santé visait à les édifier sur les normes de qualité dans les établissements hospitaliers. « L'échange de ce matin s'est porté face à un public spécialement dans le domaine de la santé. Le médecin, sa qualité réside juste dans le service rendu au patient. Avant de faire toute activité, avant d'aller vers une démarche, il faut mettre en place une planification ; réaliser les actions par rapport à la planification, ensuite contrôler la réalisation par rapport à la planification et améliorer, mais le tout il y a ce qu'on appelle le management de la qualité. Ces principes résument les exposés de ce matin », a dit Jean Pierre Olondo, consultant à la direction générale de la qualité du service public.

Les participants ont aussi suivi des communications sur les principes des normes. Le pre-



La photo de famille après la cérémonie d'ouverture/Adiac

mier principe est l'orientation, le deuxième est le leadership et la constance dans la vision, parce que tout système ne peut pas se faire sans que la direction de l'organisation à son plus haut niveau ne s'implique. Ils doivent montrer leur caractère engagé pour que le troisième principe s'impose,

qui est l'implication du personnel. Le quatrième principe, c'est l'approche processus qui est mise en exergue, parce qu'on entend par processus, un système qui transforme les éléments d'entrée en élément de sortie. Et le cinquième principe, c'est l'amélioration continue, chaque fois se poser la question

de savoir si ce que l'on a fait est bon. C'est une remise en question. Le sixième principe, c'est l'approche fondée sur les faits, c'est-à-dire avant de prendre toute décision, il faut se fonder sur les faits et les faits, ce sont les éléments observables. Et enfin, le septième principe, ce sont les relations bénéfiques avec les parte-

naires qui sont les prestataires. Pour la directrice générale de la qualité du service public, Laurente Okouya Ikiya, il existe énormément des normes à l'international ; les normes de l'Organisation mondiale de la santé qui doivent normalement être respectées.

Guillaume Ondze

ECONOMIE MONDIALE

Les Etats-Unis affirment que l'avenir se jouera en Afrique subsaharienne

Lors d'une conférence à Washington, aux Etats-Unis d'Amérique, le secrétaire adjoint aux affaires internationales du Trésor, Jay Shambaugh, a souligné l'importance croissante de l'Afrique subsaharienne pour les présidents directeurs généraux américains s'ils veulent rester compétitifs dans les décennies à venir.

Jay Shambaugh a déclaré que les cinquante prochaines années de l'économie mondiale verront l'histoire s'écrire en Afrique subsaharienne et il a encouragé les entreprises à y être présentes. Il a mis en avant les tendances démographiques de la région, notant que la croissance démographique rapide et la jeunesse croissante représentent à la fois un marché émergent et une main-d'œuvre potentiellement dynamique. Selon les estimations de la Banque mondiale, d'ici à 2050, la moitié des plus d'un milliard de personnes vivant en Afrique subsaharienne aura moins de 25 ans. Les commentaires de Shambaugh s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par Washington pour soutenir la région dans des domaines tels que le changement climatique et la reprise post-pandémique, ainsi que dans le cadre d'initiatives



Jay Shambaugh

plus générales visant à réformer les règles de restructuration de la dette. La secrétaire au Trésor, Janet Yellen, s'était rendue en Afrique en janvier dernier pour renforcer les liens avec le continent et contrer l'influence croissante de la Chine. Elle a plaidé en faveur de la relance des négociations sur la restructuration de la dette des pays pauvres,

notamment de la Zambie. Jay Shambaugh a reconnu que la présence chinoise dans la région peut parfois suggérer un manque de financement de la part des institutions financières mondiales ou des investissements directs étrangers. Cependant, il a souligné que les États-Unis ont beaucoup à offrir et ont une offre plus attrayante. Il a affirmé que lorsque les deux options sont sur la table, les pays de la région préféreraient l'offre américaine. Les États-Unis cherchent à renforcer leur présence en Afrique subsaharienne non seulement pour des raisons économiques, mais aussi pour des considérations géopolitiques. Avec la rivalité croissante entre les États-Unis et la Chine pour l'influence mondiale, l'Afrique est devenue un terrain de jeu stratégique pour les deux puissances.

Noël Ndong

NATIONS UNIES

La mission de maintien de la paix au Mali s'achève

Les Nations unies prévoient de mettre fin à leur mission de maintien de la paix au Mali, ce 30 juin, et de retirer tout le personnel dans les six mois, selon un projet de résolution du Conseil de sécurité proposé par la France.

Le retrait de la mission de 13 000 personnes, connue sous le nom de Minusma, interviendrait après des années de tensions entre les Nations unies et le gouvernement malien de la transition, qui ont atteint leur paroxysme ce mois, lorsque le patron de la diplomatie malienne, Abdoulaye Diop, a demandé à la force de quitter le pays «sans délai». La mission de l'Organisation des Nations unies (ONU) est considérée comme jouant un rôle essentiel dans la protection des civils contre une insurrection islamiste qui a fait des milliers de morts. Certains experts craignent que la situation sécuritaire ne s'aggrave avec ce départ, laissant l'armée malienne sous-équipée seule avec environ 1 000 combattants de Wagner. Les opérations de Wagner ont également été remises en question après que le groupe a organisé une mutinerie avortée en Russie, samedi dernier.

Le projet de résolution proposé par la France prévoit que le personnel de l'ONU reste sur place jusqu'à la fin de l'année pour permettre une transition, mais que, pendant cette période, les

activités de la Minusma seraient réduites, y compris le soutien essentiel qu'elle apporte aux soldats maliens. «Le Conseil de sécurité (...) décide de mettre fin au mandat de la Minusma à compter du 30 juin 2023», indique le projet de résolution. La Minusma «maintiendra son personnel jusqu'au 31 décembre 2023, afin de planifier et d'exécuter la cessation des opérations et le transfert des tâches». Le texte a été confirmé. Mais un projet de résolution peut encore être modifié avant sa publication.

Pour être adoptée, la résolution doit recueillir au moins neuf votes favorables et aucun veto de la part de la Russie, de la Chine, des États-Unis, de la Grande-Bretagne ou de la France. La Russie et la Chine ont longtemps été considérées comme sceptiques à l'égard de la Minusma. Le soutien des pays occidentaux à la mission a commencé à s'amenuiser depuis 2021, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la Suède ayant annoncé qu'elles retireraient leurs troupes. La France disposait d'une force distincte au Mali, mais l'a retirée l'année dernière

à la suite de désaccords avec le gouvernement.

Une fin soudaine

La Minusma a été lancée en 2013 après que des rebelles séparatistes et des insurgés liés à Al-Qaïda avaient occupé le Nord du Mali. Depuis, ce pays est devenu l'épicentre d'un mouvement violent qui s'est étendu à toute l'Afrique de l'Ouest et a forcé des millions de personnes à fuir. Plus de 170 soldats de la paix ont trouvé la mort dans les combats. Les Nations unies devaient prolonger son mandat d'un an ce mois-ci, avant que le Mali ne lui demande de partir. La force a été critiquée par le gouvernement de transition et par les civils, qui lui reprochent de ne pas faire davantage pour endiguer l'effusion de sang. L'ONU, à son tour, s'était plainte des «restrictions imposées aux mouvements de troupes et d'avions», ce qui l'empêchait de remplir son mandat, notamment d'enquêter sur les violations des droits de l'homme imputées à Wagner et à l'armée malienne, des allégations niées.

N.Nd.

NOUVEAU PACTE FINANCIER MONDIAL

Le FMI disposé à changer de méthode

La directrice générale du Fonds monétaire international (FMI) a annoncé, lors du sommet pour un nouveau pacte financier sur le climat, que son institution est prête à des changements mais de nouvelles sources financières sont indispensables.

Le FMI était l'une des parties prenantes principales du sommet de Paris sur un nouveau pacte financier mondial. Sa directrice générale, Kristalina Georgieva, a présenté ses propositions de réformes visant à relever les défis d'un monde en constante évolution, et un climat de plus en plus altéré par le réchauffement climatique. Elle a souligné la nécessité d'un changement de mentalité et d'approche au sein du FMI afin de mettre en œuvre ses missions de manière plus complète et holistique. Mais ses propositions pourraient ne pas suffire à satisfaire les attentes de nombreux pays, notamment ceux d'Afrique. Kristalina Georgieva a réitéré son appel aux pays qui se sont déjà engagés à réaffecter leurs droits de tirage spéciaux pour soutenir ceux vulnérables par le biais du FMI et des banques de développement multilatérales.

Cependant, les promesses en la matière tardent à se concrétiser. La promesse faite en 2009 par les pays riches de débloquer 100 milliards de dollars par an à partir de 2020 pour aider les pays pauvres face au réchauffement climatique n'est toujours pas respectée. Le FMI a mis aussi en avant la nécessité de renforcer la Banque mondiale. Kristalina Georgieva a expliqué que la mobilisation de financements concessionnels et de subventions était une priorité absolue pour la Banque mondiale, en raison des déséquilibres largement décrits par les participants de ce sommet. Si ces propositions sont ambitieuses, elles ne sont pas forcément perçues comme pertinentes par l'ensemble des pays africains qui ont exprimé leurs points de vue et revendications.

Face à des taux d'intérêt déjà élevés pour le continent, la directrice du FMI propose de mobiliser davantage de ressources concessionnelles, alors que des dirigeants africains plaident pour une approche différente dans l'évaluation de la viabilité de la dette dans la région par les agences de notation. Les ministres africains de l'Economie et des Finances ont souvent critiqué les conditionnalités et les politiques d'ajustement imposées par le FMI, évoquant les effets néfastes qu'ils pourraient avoir sur la population la plus vulnérable. Ainsi, la proposition de la directrice générale du FMI d'adopter une méthode et une approche plus globales reste floue face à cette position.

N.Nd.

SÉNÉGAL

Un prêt de 1,85 milliard de dollars octroyé par l'UE et le FMI

L'Union européenne (UE) et le Fonds monétaire international (FMI) ont accordé au Sénégal un prêt d'un montant de 1,85 milliard de dollars, dans le cadre d'un financement de nouveaux programmes étalé sur une période de trois ans, a-t-on appris, le 27 juin, de source officielle.

L'annonce de cet appui financier au Sénégal a été faite à l'issue d'une réunion consacrée à la situation macro-économique du Sénégal et aux efforts de soutien de l'Europe, et à laquelle ont participé le ministre sénégalais des Finances, Moustapha Ba, l'ambassadeur de l'UE et le représentant résident du FMI au Sénégal.

«Les ressources transférées à travers le Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, et le nouveau Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité du FMI, vont contribuer au financement des programmes de trente-six mois avec le Sénégal», a indiqué le représentant résident du FMI au Sénégal, Cémile Sancak.

«Ces programmes visent à remédier aux déséquilibres macroéconomiques en réduisant les vulnérabilités de la dette, à renforcer la gouvernance, à assurer une croissance plus inclusive et riche en emplois, et enfin à relever les défis structurels à plus long terme liés au changement climatique par la mise en œuvre de politiques climatiques appropriées», a-t-il ajouté.

GABON

Les élections présidentielle, législatives et locales prévues le 26 août

Le président du Centre gabonais des élections, Michel Stéphane Bonda, a annoncé, dimanche, dans une déclaration officielle, que les élections présidentielle, législatives et locales auront lieu le 26 août prochain sur toute l'étendue du territoire nationale et à l'étranger. Selon lui, la date limite du dépôt des dossiers de candidature pour toutes les élections est fixée au 11 juillet. Quant à l'ouverture de la campagne, pour ce qui est de la présidentielle, elle aura lieu le 11 août pour se terminer le 25 du même mois. Ces dates doivent cependant être entérinées par le gouvernement réuni en conseil des ministres.

Xinhua

UNESCO

Le Maroc réélu au Conseil exécutif de la COI

La 32e session de l'Assemblée de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'Unesco, qui se déroule du 21 au 30 juin au siège de cette institution, à Paris, en France, a été marquée le 28 juin par la réélection du Royaume du Maroc au Conseil exécutif pour la période 2023-2025, a annoncé l'Agence marocaine de presse (MAP).

Selon la Délégation permanente du Maroc auprès de l'Unesco, la réélection à l'unanimité au Conseil exécutif de la COI reflète, une fois de plus, la reconnaissance de la communauté internationale du rôle actif que ce pays joue, en tant qu'acteur engagé sur la scène internationale, sous la conduite « éclairée de sa majesté le roi Mohammed VI ».

« Cette réélection réaffirme l'attachement du Royaume à la coopération intergouvernementale dans les domaines de la recherche et l'observation marine, la conservation et la protection de l'environnement marin, l'atténuation des risques liés aux océans, le développement et le renforcement des capacités, entre autres domaines de compétence de la Commission », a poursuivi la Délégation permanente du Maroc auprès de l'Unesco.

Un engagement qui s'inscrit, a-t-elle rappelé, dans le cadre des efforts du Maroc pour la réalisation des Objectifs de la Décennie des Nations unies pour les sciences



« Cette réélection réaffirme l'attachement du Royaume à la coopération intergouvernementale dans les domaines de la recherche et l'observation marine, la conservation et la protection de l'environnement marin, l'atténuation des risques liés aux océans, le développement et le renforcement des capacités, entre autres domaines de compétence de la Commission »

océaniques au service du Développement durable (2021-2030). Il s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre des priorités définies dans la feuille de route de la Décennie des océans pour l'Afrique.

Notons que la COI de l'Unesco est le seul organisme intergouvernemental des Nations unies entièrement consacré au développement des sciences océanographiques. Chargée de coordonner la Décennie des Nations unies pour les sciences océaniques pour le développement durable 2021-2030, "Décennie des océans", elle joue un rôle capital dans la promotion de la coopération internationale en sciences marines pour améliorer la gestion des océans, des côtes et des ressources marines. La COI permet, de ce fait, à ses États membres de travailler ensemble en coordonnant des programmes de renforcement des capacités, d'observation et de services océaniques, de science océanique, d'alerte aux tsunamis et de sensibilisation aux océans.

Parfait Wilfried Douniama

UNION DES CONSEILS DES CHARGEURS AFRICAINS

Dominique Candide Koumou Boulas élu vice-président

Le directeur général du Conseil congolais des chargeurs a été promu à la vice-présidence de l'Union des conseils des chargeurs africains (UCCA), lors de la 13^e assemblée générale du Comité directeur de cette structure tenue en mai dernier, à Dakar, au Sénégal.

Elu par acclamation à la vice-présidence de l'UCCA, le Dr Dominique Candide Koumou Boulas succède au Sénégalais Abdoulaye Diop qui a accédé quant à lui à la présidence de cette organisation. En application des statuts de l'UCCA, le Congolais a la charge d'organiser la prochaine assemblée générale et le Comité directeur après deux ans, c'est-à-dire en 2025, et d'accéder au poste de président.

Ce choix est un véritable challenge à relever pour le directeur général du Conseil congolais des chargeurs pour les vingt-trois mois à venir, par une organisation méthodique et minutieuse afin de répondre aux attentes de l'UCCA qui est un organe spécialisé de l'Organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du centre (Omaoc) avec pour missions l'assistance aux chargeurs, négociations des taux de fret maritime et des coûts de transport, la formation, l'information, la fabri-

cation dans le domaine des transports.

L'élection du Dr Dominique Candide Koumou Boulas non seulement fait honneur au Congo et au Conseil congolais des chargeurs, mais pose également des défis à relever, notamment les différentes initiatives à diligenter pour aider le nouveau secrétaire général de l'UCCA, le Nigérien Abdourahmane Abba Kafougou, à être plus performant dans la mise en œuvre des missions qui lui sont assignées. Pour ce faire, le vice-président devrait l'accompagner et préparer sa propre accession à la tête de cette institution dans deux ans.

Il est donc urgent pour le Conseil congolais des chargeurs de mettre en place un groupe de travail, chargé de proposer les actions à mener. Il s'agit, entre autres, de l'organisation des tournées du président et du vice-président accompagnés par le secrétaire général afin de sensibiliser les autorités des



Dominique Candide Koumou Boulas

dix-sept pays des Conseils des chargeurs membres en vue de leur rappeler l'importance des missions des conseillers des chargeurs et leur impact sur les économies africaines ; l'actualisation et la mise en œuvre

des accords signés avec les organisations évoluant dans le domaine des transports et du commerce international. Au niveau local, le Conseil congolais des chargeurs a pour mission de mener la sensibilisation des adminis-

trations, des chargeurs et opérateurs du secteur des transports du Congo et des pays limitrophes sur l'importance de la formation au centre Trainmar de Pointe-Noire, la mise en place d'un comité national de la Chambre de commerce international.

Notons que l'Omaoc a été créée le 7 mai 1975 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, suite aux effets néfastes des augmentations unilatérales et abusives des taux de fret sur les économies africaines par les compagnies de navigation étrangères dans les années 1970. Ces assises d'Abidjan avaient élaboré la «Charte d'Abidjan» dont l'objectif était d'institutionnaliser l'Omaoc avec siège à Abidjan et de créer des organes spécialisés dans le domaine des transports maritimes en Afrique de l'Ouest et du centre, notamment l'UCCA et l'Association de gestion des Ports de l'Afrique de l'Ouest et du centre.

Charlem Léa Itoua

DU 01 AU 25 JUILLET 2023

SUR UNE SÉLECTION DE MEUBLES CONTEMPORAINS

**BRAZZAVILLE**

Burotec, Avenue Orsy, Centre-Ville
Tél. : (+242)055371304
bzv@gautier-congo.com www.gautier-congo.com

GAUTIER
Meublez, Vivez

NÉCROLOGIE

La famille Ickonga vous informe du programme des obsèques du Colonel à la retraite monsieur Charles Daniel Ickonga :

Vendredi 30 juin 2023

9h30 : levée de corps à la morgue municipale du CHU,
11h00 : recueillement au domicile familial sis au quartier Nkombo;
14h : départ au cimetière du Centre-ville.
17H00 : fin de la cérémonie

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr



Clap de fin sur la première édition du Colloque de l'APEC sur la Gouvernance Bancaire en Zone CEMAC

Brazzaville, Capitale de la République du Congo a abrité du **23 au 25 Mai 2023** un colloque économique co-organisé par l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit du Congo (APEC) et le Cabinet SVUS, sur le thème "**LA GOUVERNANCE BANCAIRE EN ZONE CEMAC**".

Trois jours durant, les participants ont passé en revue plusieurs thématiques au nombre desquelles : la nécessité d'appliquer la réglementation bancaire en la matière, la fonction d'administrateur, la Relation entre le Directeur Général d'une banque et son Directeur Général Adjoint, l'épineuse question des mandats sociaux des dirigeants, la problématique de l'agrément, la différence entre le mandat social et le contrat de travail, et la Responsabilité disciplinaire des dirigeants. Sur la fonction d'Administrateur, il leur a été rappelé qu'ils ont certes des droits, mais ils ont aussi et surtout des devoirs parmi lesquels : la confidentialité, la diligence et la loyauté qui fondent le métier du banquier et la fonction d'Administrateur. De même, il a été clarifié sans tabou, le rôle du Directeur Général et de son Adjoint et les équivoques ont été levées.

Au sujet des mandats sociaux des dirigeants, et de la problématique de l'agrément, ces questions n'ont pas été éludées, la réaction des participants a permis de clarifier ces questions. Quant à la différence entre le mandat social et le contrat social, les participants ont eu recours à la circulaire de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) établie à cet effet, et qui demeure d'actualité.

Enfin de la Responsabilité disciplinaire des dirigeants, il a été notifié que la bonne gouvernance bancaire passait aussi par la sensibilisation des dirigeants.

Clôturant ce colloque au nom du Ministre de l'Economie et des Finances, son Directeur de Cabinet, Monsieur Athanase NGASSAKY a salué la présence du superviseur de la COBAC qui illustre bien l'intérêt que suscitait ce colloque.

Aussi l'intervention du Vice-gouverneur de la **Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)** qui a édifié les participants sur les dispositions prises pour inciter les économies de la CEMAC à s'orienter vers la finance durable a été bien appréciée, de même que la reconnaissance par le Vice-Gouverneur du rôle essentiel que les banques doivent jouer dans le processus de développement de la « Banque du futur » qui devra prendre en compte les questions climatique et environnementale.

En somme, le colloque a montré son utilité et son intérêt, par le niveau de participation, la clarté et la qualité des échanges. Il reste à tirer les leçons de ces assises à travers la mise en œuvre des recommandations fortes destinées à améliorer la gouvernance des établissements de crédit. En agissant ainsi, l'impact et le rôle du système bancaire dans nos économies s'en trouveront améliorés dans l'intérêt des entreprises, des actionnaires, des dirigeants, des parties prenantes et de la société concluait le Directeur de Cabinet du Ministre en charge des Finances.

Brazzaville, le 25 Mai 2023

UNION SACRÉE DE LA NATION

Le MLC souffle le chaud et le froid

L'adhésion du Mouvement de libération du Congo (MLC) de Jean-Pierre Bemba à l'Union sacrée de la nation (USN) continue de faire jaser. Cette formation politique autrefois membre de l'opposition semble y être par opportunisme et non par conviction, s'accordent à affirmer maints analystes de la scène politique congolaise.

Des analystes de la scène politique congolaise ont été réconfortés dans leurs appréhensions par la dernière sortie médiatique de la vice-Première ministre chargée de l'Environnement qui n'aurait pas, selon certains, émis des signaux clairs confirmant la réelle appartenance du MLC dans l'USN. Le fait pour Jean-Pierre Bemba de participer au gouvernement Sama Lukonde en tant que vice-Premier ministre chargé de la Défense ne semble pas suffire pour dissiper tout malentendu. Les propos d'Ève Bazaïba sur la radio Top Congo sont venus enfoncer le clou en relevant, à six mois des échéances électorales, la possibilité pour son leader de faire cavalier seul à la prochaine présidentielle.

Alors que tous les autres membres de l'USN affichent clairement leur soutien sans faille à la candidature déclarée de Félix Tshisekedi, prêts à lui accorder un second mandat, le MLC joue à la tempérance. Une telle option n'a pas encore été levée au sein du parti de Jean-Pierre Bem-

ba qui continue d'observer. Le congrès devrait décider sur le candidat à soutenir, a tranché la secrétaire générale, Ève Bazaïba. Bien plus, elle n'exclut pas que sa formation politique puisse présenter un autre candidat autre que le président sortant. « Ça ne sera pas inconcevable. Nous sommes en politique », a-t-elle ajouté, avant de renchérir que « Jean-Pierre Bemba soutient Félix Tshisekedi par patriotisme ». Autrement dit, Jean-Pierre Bemba pourrait ne pas accompagner Félix Tshisekedi aux prochaines joutes électorales. Ces propos de la vice-Première ministre chargée de l'Environnement ont été très mal digérés au sein de l'USN où ils sont assimilés à un sophisme de mauvais goût. Autrefois sociétaire de Lamuka, le MLC a finalement rallié l'USN après l'élection de Félix Tshisekedi à la magistrature suprême du pays, convaincu de l'inutilité de sa bataille engagée aux côtés de Martin Fayulu pour la vérité des urnes. Sans embages, Ève Bazaïba est passée aux aveux : « Après les élec-



La VPM en charge de l'environnement, Ève Bazaïba

tions, nous étions choqués de ce qui est arrivé. Choqués comme Lamuka parce qu'on s'est battu, on a été convaincu d'avoir obtenu la victoire, ça s'est décidé autrement, je m'assume. Les résultats

étaient autres, le président Tshisekedi a été déclaré gagnant».

À la lumière de ces propos, maints analystes estiment que le MLC devrait pousser la logique jusqu'au bout en

se désengageant carrément du gouvernement pour rallier l'opposition, si la réélection du chef de l'État actuel ne lui semble pas garantie. Dossier à suivre.

Alain Diasso

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Lancement de la troisième phase du programme Secal

Le projet lancé récemment par la Caritas et l'Agence norvégienne de coopération au développement (Norad), au cours d'un atelier tenu récemment à la Maison d'accueil Marie-Reine des apôtres de Kisantu, au Kongo-Central vise, à « réduire la pauvreté et la faim parmi les ménages ruraux dans les provinces du Nord-Kivu, Maniema, Kongo-Central et Tanganyika » en République démocratique du Congo (RDC).

Le programme « Amélioration de la sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté des ménages ruraux dans les territoires de Lubero, Kasongo, Kasangulu et Kongolo, en Ré-

publique démocratique du Congo/2023-2027 » cible douze mille ménages ruraux vulnérables dans cent soixante-deux villages, dont 30% constitués des bénéficiaires de la deuxième

phase dudit programme (2018-2022) et 70% de l'actuelle phase.

Ce programme quinquennal allant 2023 à 2027 vise à atteindre quatre résultats, à savoir les ménages atteignent la sécurité

alimentaire et une meilleure nutrition ; les ménages ciblés génèrent des revenus afin d'améliorer leurs conditions de vie ; les communautés ont une résilience accrue face aux effets du changement climatique et enfin la société civile fournit des services de qualité et est le moteur du changement structurel.

accorde au réseau Caritas en République démocratique du Congo, en vue de la poursuite de la mise en œuvre de ce programme dans les provinces susmentionnées ».

Financé par Norad à travers la Caritas Norvège en collaboration avec Caritas Congo, ce programme s'aligne fortement



Une vue des participants à l'atelier de lancement du projet./Photo Caritas

« Pour la marque de confiance qu'elle accorde au réseau Caritas en République démocratique du Congo, en vue de la poursuite de la mise en œuvre de ce programme dans les provinces susmentionnées »

Au cours de l'atelier de lancement de ce projet, le coordinateur national du service de promotion de développement, André Mathunabo, au nom du secrétaire exécutif de la Caritas Congo, a remercié Norad « pour la marque de confiance qu'elle

sur celui du gouvernement de la RDC, à travers le « Programme national de développement agricole 2022-2026 », dont l'objectif est de réduire la pauvreté rurale en rétablissant et modernisant les systèmes de production agricole.

Blandine Lusimana

CONCERT DE MOÏSE MBIYE AU STADE DES MARTYRS

Une fausse rumeur

Le pasteur et chantre, Moïse Mbiye, a démenti la nouvelle largement diffusée l'après-midi du 28 juin à partir d'un faux compte Facebook au nom de sa sœur, Lydie Mbiye, annonçant sa production, le 25 novembre, au stade des Martyrs de Kinshasa.

« Plusieurs affiches circulent en mon nom avec une date m'annonçant en concert au stade des Martyrs », a fait savoir le pasteur Moïse Mbiye à la suite de l'annonce qui a fait le tour des réseaux sociaux. La source étant un compte Facebook Lydie Mbiye, la nouvelle a été jugée digne de foi et s'est répandue comme une traînée de poudre. C'est seulement avec le démenti du serviteur de Dieu que l'on apprendra la supercherie. En effet, il a, en conclusion de sa publication, prié les nombreux followers du compte Moïse Mbiye Ministries « de signaler ce faux compte : Lydie Mbiye ». Le chanteur gospel a averti : « Il propage de fausses informations au nom de ma sœur ». Par ailleurs, surnommé « La réserve de l'Éternel », il a sou-

ligné à l'intention de ses nombreux abonnés qu'il ne fait pas fi de leurs desideratas. « Je comprends votre soif, les demandes pour faire le stade j'en reçois. Mon silence ne signifie pas que je ne prends pas en considération cette demande », a-t-il affirmé. Cependant, a-t-il poursuivi, « Croyez-moi, je serai très heureux de le faire. Mais avant tout, je suis un homme de prière, je souhaite connaître les directives de mon Maître, le Seigneur Jésus Christ, avant de fixer une date ». Fort de cette pression de la part de ses abonnés parmi lesquels se trouvent assurément de nombreux fans, il fait savoir : « Je prie actuellement pour cela ».

Concert au Lipanda Day Festival

Quitte à revenir sur son ac-



tualité du moment, le pasteur Moïse Mbiye a précisé : « Présentement, je suis aux USA pour une petite tournée américaine », soulignant en sus : « Ce dimanche je serai en concert de supériorité à Galesburg, je partagerai la scène avec un magnifique orchestre symphonique ». Il se produira dans l'Illinois, le 2 juillet, au Lipanda day festival ou Festival du jour de l'indépendance. La soirée du 25 juin, il avait déjà livré un précédent « concert de supériorité » au Westbrook

Performing Arts Center de Portland, dans le Maine.

Signalons que le pasteur Moïse Mbiye est l'hôte de la deuxième édition du Lipanda day festival organisée par la Fondation Lipanda. La manifestation « en l'honneur de la fête de l'indépendance de la République démocratique du Congo » se tiendra le 2 juillet. Pour cette occasion, il est prévu « une exposition sur la RDC au Park Plaza Galesburg de midi à 16h00 sur le thème : Intégration par l'agri-

culture et la technologie ». La Fondation Lipanda invite « également à un concert live du musicien gospel et pasteur Moïse Mbiye, ainsi qu'à la cérémonie de remise des prix aux élites congolaise et américaine qui ont contribué à leur communauté ». Et de préciser aussi que « l'événement aura lieu au théâtre Orpheum » de 18h00 à 20h30. Le chanteur lui-même le présente tel « un concert de supériorité où le ciel sera ouvert ».

Nioni Masela

SEPTIÈME ART

Cinécongo invite au Café cinéma tous les lundis

Le moyen métrage Biloko ya boye d'Érick Kayembe a lancé, le 26 juin, la série de rencontres organisées dans le but de vulgariser la consommation des films et l'éducation à l'image.

Vingt-cinq personnes ont pris part au premier Café cinéma organisé par l'association un Cinéma pour le Congo (Cinécongo), dans l'enceinte de son nouveau siège à la onzième rue Limete-industriel. C'est autour de la projection de Biloko ya boye d'Érick Kayembe qu'a été inauguré le rendez-vous que veut instituer le jeune cinéaste dans la concession Socibois, tous les lundis, à 17h00. « Le Café cinéma a marqué la relance des activités de Cinécongo sur son nouveau site, ce 26 juin », a expliqué au Courrier de Kinshasa le cinéaste. Aussi a-t-il consacré le début de la rencontre à la présentation du concept et de sa structure avant le visionnage du film et le débat qui s'en est suivi. Pour la prochaine séance prévue le 3 juillet, les participants ont été priés de venir accompagnés de leurs parents et amis.

À sa nouvelle adresse, Cinécongo entend diffuser tous les films, les réalisations congolaises et celles de partout dans le monde, a dit Érick Kayembe. Il veut faire de ces soirées de projection du Café cinéma l'occasion de « rassembler des personnes qui partagent la même passion pour le cinéma ». Ici, l'idée c'est de faire en sorte qu'elles « discutent des questions et sujets brûlants de l'industrie du cinéma autour d'un café ». « À chaque séance, un sujet ou une question de l'heure sera présenté au public. Les participants pourront exprimer



Érick Kayembe expliquant le concept du Café cinéma aux participants/DR

leur point de vue et partager leur expérience à ce propos », a déclaré le directeur de Cinécongo. Le nouveau concept devrait, à son avis, « permettre aux cinéphiles de se connecter entre eux et de découvrir de nouvelles idées sur le cinéma en toute convivialité ». 2 : Érick Kayembe expliquant le concept du Café cinéma aux participants/DR

À la suite du retour de la soirée inaugurale, l'initiative du Café cinéma étant jugée intéressante par les premiers participants, Érick Kayembe et son équipe se sentent encouragés à la poursuivre. «

Nous sommes impatients de voir comment ce concept se développera et de découvrir les sujets qui seront abordés lors des prochaines rencontres », a-t-il affirmé, poursuivant : « La raison sociale de Cinécongo est la formation, la production, la diffusion et la distribution du cinéma. Ainsi, nous tenons à vulgariser la consommation des films et l'éducation à l'image à travers le Café cinéma ».

Du reste, le Café cinéma est conçu pour être la continuité des anciens rendez-vous réguliers des cinéphiles interrompus en 2019, à savoir les ciné-clubs tenus d'ordinaire les week-ends à la Maison des savoirs de Kinshasa. Passées de Kasa-Vubu à Limete, un quartier de loin plus calme que le premier, les nouvelles soirées du Cinécongo s'appuient sur la vision personnelle d'Érick Kayembe pour une véritable émergence du cinéma congolais. Sa pensée « est axée sur le moyen et le long terme ». Il est du reste d'avis que des initiatives doivent être de plus en plus prises par les cinéastes. Des actions, il en faudrait bien plus pour promouvoir le cinéma. Et donc, pour l'heure, il dit : « Je ne pense pas que nos efforts sont dispersés, je pense qu'il n'y en a juste pas assez. Les ciné-clubs dans la ville pour une population de 12 millions d'habitants, il n'y en a pas assez. »

Nioni Masela

L'état de siège prolongé dans l'Ituri et le Nord-Kivu

Le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) a adopté, le 28 juin, le projet d'ordonnance-loi portant prorogation de l'état de siège dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, situées dans l'Est du pays et plongées dans la violence depuis plus de deux décennies.

Selon un communiqué publié le 28 juin dans la soirée par la primature, le Premier ministre congolais, Jean-Michel Sama Lukondé, a présidé plus tôt dans la journée une réunion du gouvernement, sous forme d'un Conseil des ministres restreint, afin d'adopter le projet de loi.

D'après le ministre de la Communication et des Médias, Patrick Muyaya, ce texte qui entrera en vigueur ce 30 juin sera transmis au président congolais, Félix Tshisekedi, pour promulgation.

Le Parlement du pays a déjà conféré au gouvernement l'habilitation d'adopter les textes relatifs à la prorogation de l'état de siège dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu. En mai 2021, le gouvernement de la RDC a placé les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu en état de siège, où les autorités civiles ont été remplacées par les autorités militaires.

Xinhua



Avis d'Appel d'Offres – Sans pré-qualification

Avis d'Appel d'offres (AA0) N° 004-2023/MATIER/DGGT-CEP



1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru sur le site la Banque Africaine de Développement, sur UNDB on line et dans la presse locale.

2. La Délégation générale aux grands travaux a obtenu des fonds de la Banque Africaine de Développement, afin de financer Projet d'aménagement de la route Ketta-Djoum et de facilitation du transport sur le Corridor Yaoundé-Brazzaville, Phase 2, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des Travaux de réhabilitation des infrastructures socio-économiques (5 écoles et 1600 ml de clôture), dans différents villages le long de la route (Kokoua, Goa, Djodjina, Bendama et Bellevue) (Sembé-Ntam).

3. La Cellule d'exécution des travaux en partenariat multilatéral sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants sur chaque école:

- Construction d'un bâtiment de trois (03) salles ;
- Construction d'un bloc administratif ;
- Construction de logement d'astreinte mono foyer pour enseignants ;
- Construction d'un mur de clôture de 320 ml avec portails métalliques.

Lot 1 : Ecoles de : Kokoua, Goa et Djodjina
Lot 2 : Ecoles de : Bendama et Bellevue.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel

d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, sise immeuble TAMBADOU, 5ème Étage, n°2 avenue de la base au croisement avec le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Batignolles Brazzaville », Tél : (242)06 868 80 35 / (242) 956.86.64 ; et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus de 9 heures à 14 heures 30 mn.

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

- une note détaillée indiquant le personnel qualifié à affecter au projet ;
- la liste du matériel à affecter au projet ;
- les attestations certifiées conformes des travaux similaires exécutés pendant les cinq dernières années, délivrées par les entités adjudicatrices. Chaque attestation précisera notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation des travaux, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;
- la capacité d'accès aux crédits.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : Immeuble TAMBADOU, 5ème Étage, n°2 avenue de la base au croisement avec le Bou-

levard Denis SASSOU NGUESSO, Batignolles Brazzaville, E-mail : ceprbaddggt@gmail.com , Tél : (242)06 868 80 35 / (242) 956.86.64 contre un paiement non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA. La méthode de paiement sera par chèque ou virement bancaire au compte n°..... Le document d'Appel d'offres sera adressé par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement.

8. Les offres devront être déposées ou envoyées à l'adresse ci-après : immeuble TAMBADOU, 5ème Étage, n°2 avenue de la base au croisement avec le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Batignolles Brazzaville, au plus tard le 25 juillet 2023 à 12h30mn. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la même adresse, le même jour à 13 h00mn. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de :

- lot n° 1 : 3 000 000 FCFA ;
- lot n° 2 : 2 000 000 FCFA.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur

signé

BATOUNGUIDIO.-



Avis d'Appel d'Offres – Sans pré-qualification

Avis d'Appel d'offres (AA0) n° 005-2023/MATIER/DGGT-CEP



1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru sur le site la Banque Africaine de Développement, sur UNDB on line et dans la presse locale.

2. La Délégation générale aux grands travaux a obtenu des fonds de la Banque Africaine de Développement, afin de financer Projet d'aménagement de la route Ndendé-Dolisie et de facilitation du transport sur le Corridor Yaoundé-Brazzaville, Phase 2, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des « Travaux de construction de quarante (40) forages d'eau potable et trente (30) blocs de latrine VIP, dans différents villages le long de la route (tronçon Ketta-Frontière Cameroun et bretelle Ntam-Alati ».

3. La Cellule d'exécution des travaux en partenariat multilatéral sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Lot N° 1 : district de Mokéko (7 forages + 7 blocs de latrines) : Kerembel, Kandeko, Nganda Messosso, Paris village, Aboya Makambo, Zoulabouth, Secka) ;
- Lot N° 2 : district de Sembé (16 forages + 10 blocs de latrines) : (Kokoua, Mielekouka, Goa, Douo-Dina, Biessi 1, Boutazab, Mindjadja, Bad, Seka Koudou, Batekok, Demeyong, Bessie, Egnabi, Gama, Zoulabouth, Boudel) ;
- Lot N° 3 : district de Souanké (17 forages + 13 blocs de latrines) : (Gola, Bendama, Bidoumou, Mekoua Gol, Cabosse, Azombo, Assoumnde, J'aime l'amour, Ntam, Mama, Maka, Meyosse, Minguela-

koum, Elogo 1, Elogo 2, Bamegoar)

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, sise immeuble TAMBADOU, 5ème Étage, n°2 avenue de la base au croisement avec le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Batignolles Brazzaville », Tél : (242)06 868 80 35 / (242) 956.86.64 ; et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus de 9 heures à 14 heures 30 mn.

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

- une note détaillée indiquant le personnel qualifié à affecter au projet ;
- la liste du matériel à affecter au projet ;
- les attestations certifiées conformes des travaux similaires exécutés pendant les cinq dernières années, délivrées par les entités adjudicatrices. Chaque attestation précisera notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation des travaux, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;
- la capacité d'accès aux crédits.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dos-

sier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après [spécifier l'adresse physique et électronique] contre un paiement non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA]. La méthode de paiement sera par chèque ou virement bancaire. Le document d'Appel d'offres sera adressé par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement.

8. Les offres devront être déposées ou envoyées à l'adresse ci-après : immeuble TAMBADOU, 5ème Étage, n°2 avenue de la base au croisement avec le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Batignolles Brazzaville, au plus tard le 27 juillet 2023 à 12h30mn. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la même adresse, le même jour à 13 h00 mn. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de :

- Lot n° 1 : 2 000 000 FCFA ;
- Lot n° 2 : 2 500 000 FCFA ;
- Lot n° 3 : 3 000 000 FCFA.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur

signé

BATOUNGUIDIO.-

JUDO La fédération exprime sa reconnaissance aux anciens pratiquants

Les résolutions et recommandations des états généraux du judo, tenus le 26 juin au Centre culturel russe, ont donné le plein pouvoir à la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécojuda) que dirige Me Neyl Francis Ata Asiokarah de procéder à la reconstruction des carrières des judokas.

La Fécojuda a mis en musique le travail fait en amont par la Commission nationale des grades. Les hautes personnalités, les anciens présidents de la fédération et d'autres anciens maîtres ont été promu à titre exceptionnel aux différents grades. Au-delà de la politique qui vise à mettre un terme au désordre dans l'attribution des grades, se cache une réelle volonté de réunir cette grande famille de judo. Par cet acte, les dirigeants se disent optimistes quant à la volonté de tirer le judo congolais vers l'avant.

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a été élevé à titre honorifique au grade suprême de ceinture noire 10e dan de judo. « *Le chef de l'Etat, c'est l'autorité suprême du sport au Congo et nous avons pensé d'abord l'honorer. Il a été élevé au rang de 10e dan* », a expliqué la Fécojuda. Il y a même une promotion qui porte son nom. Celle qui a vu les Mes Alexandre Makaya Kivika, Pascal Ngassaki, Pascal Ndinga et Florent Ntsiba élevés à titre exceptionnel au grade de ceinture noire 9e dan. Neuf autres maîtres ont été promu à titre exceptionnel au grade de ceinture noire 8e dan dans la promotion Pascal-Ngassaki. Il s'agit des Mes



Des anciens judokas promus/Adiac

Ngoma Mokoko, Marie Joseph Candapaye, Marius Diagne, Adamo Yaya, Basile Marius Ngassaki, André Christophe Wogo, Jean Pierre Claver Itoua Lombo, Ange Obongo et Alphonse Massamba. Me Alexandre Makaya, le premier à porter la ceinture noire en 1965, a été aussi honoré par la promotion qui porte son nom. Tour à tour, Mes Mpassi Maloumbi, Godfrey Mvila, Germain Lambert Thyat Libass, Pierre Mabilia, Daniel Ntsiba, Aya Caloger Andrénic et Jean-Marie Olley ont été élevés à titre exceptionnel au grade de ceinture noire 7e dan. « *Tous les*

judokas qui ont été gradés au rang du 8e dan ont cinquante ans de pratique de judo. Nous qui avons bénéficié du 7e dan avons 46 ans d'expérience », a commenté Aya Caloger.

Pour le compte de la promotion Pascal-Ndinga, Arnaud Wamba Sassou N'Guesso, Serge Oboa, Guy Olivier Pela, Aimé Ouazet, Neyl Francis Ata Asiokarah, Maxime Dikélé, Grégoire Mbata, Marien Ngouabi Ikama, Rodrigue Ossanza, Cyr Borgiath Mvoubi Omvol, Audrey Marina Mbemba Bicalou, Francis Pena, Fabrice Ngapoula Bantaba. Jean Henri Nzaou,

Brice Melingui, Romain Fernand Ondono,, Evrad Bobelet, Bartel Ngapoula, Abel Vincent Ndengué, Garba Daouda, Offrans François Ofounga, Armand Youvoudi, Roger Nougouni, Franck Wamba Massamba, Aristide Obambé, Léon Rodance Ndinga, Olivier Mélingui, Zephirin Ngakeni Ondongo, Michel Ngollo, Steve Daboudard, Rock Elvis Bopelet, Apollinaire Kekolo, Edmond Otalet, Armand Mpelé Kinanga, Hugues Ngoyoulou, Félicien Bidimbou, Jean Romuald Ngamaya, Rodrigue Okouango, Armand Malikoua Maloula, Jean Georges André Mouloungou et Le-

compte Mbiené. « *Je suis ravi. J'ai toujours été présent pour essayer de remettre un peu de l'ordre, la paix et la cohésion au sein de cette grande famille. Le but de cette cérémonie était surtout de réunir tout le monde pour qu'on puisse faire qu'un seul et aller de l'avant. Il faut s'élever dans l'effort et vouloir faire avancer cette famille ainsi que ce noble art qui est le judo. Quand on est judoka, on l'est pour toujours* », a commenté Armand Wamba Sassou N'Guesso, ancien président de la Fécojuda.

James Golden Eloué

EN VENTE

MATIERE DE LENTEUR

RECUEIL DE POESIE

Je réside dans les mots empruntés aux territoires flâblés de la France ex-cotons de la parure poétique je réside dans les mots étroits, des mots chevilles qui me situent en langue intermédiaire entre deux pays m'appartenant deux pieds d'un homme à une tête.

Je réside dans les mots emmêlés quand ne grande pas le quicquid pendant l'hiver de rig.

les kits scolaires disparaissent et entrent dans le couloir de vie avec tant de barga.

Essentiellement poète Omer Massem est universitaire et acteur culturel. Il vit à Brazzaville en République du Congo. Il est l'auteur de "Le Contain sans manche" (2011), de "Ne plus voir, Poésie active pour Jean-Baptiste Blandin-Sambou" (2013), de "Les Fragments sauvagés" (2014), "Maître de lenteur", initialement publié en édition bilingue (français-français) en 2019, est son quatrième recueil de poésie.

15 €

les éditions +

Laurent TENGU

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC

ÉTUDE COMPARÉE

ESSAI

Omer MASSEM

Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules

POESIES DES CINQ CONTINENTS

L'Harmattan

Roland BEMBELY

Code des Hydrocarbures du Congo

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Ngouabi

(1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

Préface du Dr Théophile OBENGA

Jacques N'GOULOU

Paradoxe de l'agriculture congolaise

Préface de Jean-François WOLFF, Ministre de l'Aménagement du Territoire et des Grands Travaux.

Noëly Galoy

Les Grandes Femmes sont faites de petites filles

Edilivre

Sorel Etia

L'université de la forêt

Avec les Pygmées Akas

NOUVELLES TERRES

pub

Rigobert Sabin BANZANI

Le droit de l'urbanisme au Congo

Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées

L'Harmattan

Placide Mouloungou

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°249 du 10 mai 2023.

2- Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique a obtenu dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement exercice 2023 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés suivants :

N°F-AON 001/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de l'Acquisition du matériel des laboratoires de recherche et des travaux pratiques de la chaire Unesco en science de l'ingénierie de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique.

N°F-AON 002/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de l'acquisition du matériel de laboratoire de recherche de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique.

N°F-AON 003/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de l'Acquisition des équipements du laboratoire de langues de l'Ecole Nationale Supérieure.

N°F-AON 004/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de la Acquisition des équipements du laboratoire de recherche et des réactifs de l'Ecole Nationale Supérieure.

N°F-AON 005/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de la Acquisition du matériel de laboratoire de recherche et des réactifs de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et Foresterie.

N°F-AON 006/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de l'Acquisition du matériel de laboratoire de géomatique et de télédétection de la Faculté des Lettres, des Arts et des Sciences Humaines.

N°F-AON 007/MESRSIT/CAB/CGMP 2023,

relatif au projet de l'Acquisition du matériel de laboratoire de recherche des arts de la Faculté des Lettres, des Arts et des Sciences Humaines.

N°F-AON 008/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de l'Acquisition du matériel de laboratoire de recherche et des réactifs de la Faculté des Sciences de la Santé.

N°F-AON 009/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de l'Acquisition du matériel de laboratoire de recherche et des réactifs de la Faculté des Sciences et Techniques.

N°F-AON 010/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de l'Acquisition des ouvrages d'orientation scolaire et universitaire pour le Fond Documentaire de la Direction d'orientation et des ressources humaines.

N°F-AON 011/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de l'Acquisition des équipements des laboratoires de l'Institut Supérieur de Sciences Géographiques, d'Environnement et d'Aménagement.

N°F-AON 012/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de l'Acquisition des équipements du laboratoire d'architecture de l'Institut Supérieur d'Urbanisme, de Bâtiment et des Travaux Publics.

N°F-AON 013/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de l'Acquisition des équipements des laboratoires de la Faculté des Sciences Appliquées

N°F-AON 014/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de l'Acquisition du matériel scientifique du laboratoire de l'Institut National de Recherche Agronomique.

N°F-AON 015/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de l'Acquisition du matériel scientifique du laboratoire de l'Institut National de Recherche en Sciences de Santé.

N°F-AON 016/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de l'Acquisition du matériel

scientifique du laboratoire de l'Institut National de Recherche en Sciences Exactes Naturelles. N°F-AON 023/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de l'Equipement des campus de l'université Denis SASSOU NGUESSO de Kintélé.

TX 001/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de la réhabilitation du restaurant de l'Ecole Normale supérieure.

TX 002/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de la Réhabilitation du campus de l'université Denis SASSOU NGUESSO de Kintélé.

3-Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux dont les caractéristiques sont définies dans le cahier des charges.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offre ouvert tel que défini dans le code des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du lundi au vendredi de 08 heures 00 à 14 heures.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale congolaise.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de cent mille

(100.000) francs CFA et cent cinquante mille (150.000) francs CFA pour les dossiers d'appel d'offres de la Réhabilitation du campus de l'université Denis SASSOU NGUESSO de Kintélé et de l'Equipement des campus de l'université Denis SASSOU NGUESSO de Kintélé.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 29 juillet 2023 à 12 heures 00, heure locale.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le 29 juillet 2023 à 13 heures, heure locale, 05, avenue Lucien FOURNEAU, Brazzaville, République du Congo (à côté de l'ambassade de l'Angola).

10-Les offres doivent comprendre une garantie sous forme de caution bancaire ou chèque certifié d'un montant équivalent à un million (1.000.000) Francs CFA.

11-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique, la Cellule de Gestion des Marchés Publics, bureau de la direction des études et de la planification, sis 05 rue Lucien FOURNEAU, Brazzaville, République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 29 juin 2023

La Personne Responsable
des Marchés Publics,

Gilbert OKO

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Bitsi Bibeni Mitangouni Ferrand, je désire être appelé désormais Bitsi Mabika Ferrand.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime peut faire opposition dans un délai de trois mois.

NÉCROLOGIE



Arnaud Bienvenu Zodialo, agent des Dépêches de Brazzaville, et famille ont la douleur de vous annoncer le décès de leur sœur, tante, mère et grand-mère Jeanine Hophomie Zodialo, survenu le 19 juin 2023 à Brazzaville des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au quartier Kaounga derrière le lycée Thomas-Sankara. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

Lydie Gisèle Oko, agent des Dépêches de Brazzaville et la famille Oko ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances de Ouesso, Pokola et Brazzaville, du décès de leur fils, père, frère, époux et oncle, Bruno Oko, survenu le 10 juin, à Brazzaville.

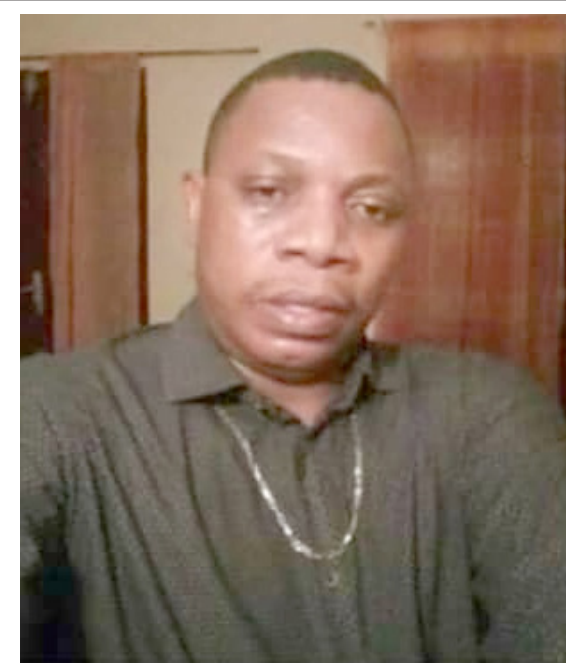
La veillée mortuaire se tient à la rue de la Victoire au numéro 64, quartier Nkombo Matari, derrière la Télé. (Arrêt école. Réf : Ex-Boulangerie Ita ou Marché moderne).

La date de l'inhumation est fixée au samedi 1^{er} juillet 2023.



AVIS DE RECHERCHE

La famille Mayingidi recherche son beau-fils, Christian Kiane, alias Kiantseka, qui est porté disparu en emportant par devers lui les enfants après le décès de sa femme Rocquiers Mayinguidi. Elle prie toute personne qui l'aurait vu de contacter au N° 06 614 81 11 /06 660 22 61



SOLUTION :
Le mot-mystère est : KYRIELLE

C	P	E	O	E	O						
M	I	S	A	N	T	H	R	O	P	E	S
N	U	M	E	R	O	B	I	D	E		
L	E	P	R	E	N	D	S	I			
A	L	E	V	I	N	T	A	T	E		
A	S	L	I	N	E	A	I	R	E	S	
T	A	U	T	U	R	N	E	T			
R	E	I	N	S	E	R	E	E	A	H	
G	E	L	N	E	F	L	E				
M	I	L	A	G	E	E	R	E	R		
S	O	U	M	I	S	S	I	O	N		
D	O	N	S	B	U	R	U	E	E		
L	A	V	I	S	A	I	S	M			
V	E	R	N	I	E	I	S	S	U	E	
E	U	T	E	R	P	E	E	S	T		

C	R	E	P	E	V	O	T	A
H	I	C	S	T	A	R	G	
I	R	R	I	T	A	G	A	I
M	E	U	V	E	C	E	N	T
I	E	R	R	E	R	T	E	
E	T	E	J	U	R	A		
I	S	S	U	E	U	N	E	
C	E	T	S	C	I	E	G	
I	N	E	D	I	T	R	E	A
T	L	U	N	E	S	T	U	
R	U	E	A	J	A	X		
O	S	A	R	A	E	N		
N	E	O	N	S	A	U	G	E

• SOLUTION DE LA GRILLE N°33 •

2	4	6	5	8	9	7	1	3
9	1	8	6	7	3	4	5	2
5	7	3	1	2	4	9	8	6
6	3	5	2	9	7	1	4	8
1	2	7	8	4	5	6	3	9
4	8	9	3	6	1	2	7	5
7	5	4	9	3	2	8	6	1
3	6	2	4	1	8	5	9	7
8	9	1	7	5	6	3	2	4

• SOLUTION DE LA GRILLE N°41 •

7	2	5	4	9	6	1	8	3
6	1	8	3	5	2	4	7	9
9	3	4	8	1	7	6	2	5
2	8	3	5	7	4	9	6	1
4	9	6	1	2	3	7	5	8
1	5	7	6	8	9	2	3	4
8	6	9	2	3	1	5	4	7
3	4	1	7	6	5	8	9	2
5	7	2	9	4	8	3	1	6

MOTS CASÉS 10X13 • N°158

- 2 LETTRES**
GI - IE - IL - NA - SA - SE - TA - UN
- US - UT
- 3 LETTRES**
ANE - DIS - ETE - EUE - FER - FEU - ILE
- 4 LETTRES**
CLEF - DEFI - EIRE - ERRE - FADE - NERF - NEVE - NIER - OEUF - RENE - TANT - TOCS
- 5 LETTRES**
AFFUT - AORTE - CRANE - EFFET - ETRON - FATAL - GNOSE - ILOTS - ISSUE - LASSE - TIARE - VAGIN
- 6 LETTRES**
AVENIR - CLARTE - DELTAS - GENESE - LEVAIN - RENFLE - RENIER - RUELLE
- 7 LETTRES**
EOLIENS

HORS D'ELLE PROTESTANT	ANTI-PALUDIQUE PAYS AFRICAIN	PRONOM PERSONNEL PREPOSITION	COMBINE MONTAGNES RUSSES	PRECEPTEUR DE NERON	EPELVE DE NATATION BANQUET POPULAIRE
FLEUVE D'EUROPE BORIS ECRIVAIN		DIEU DU CIEL DIVISION DU METRE		AMOUR-PROPRE OPERE	
		BOBON NUPTIAL PETIT COCHON			OISEAU AUSTRALIEN
MYSTERIEUX ENGRAIS NATUREL					
		NOTE DU CHEF IMPOSANT		PETIT ENGIN VOLANT DEVASTER	
TYPE	EPOQUE 106 A ROME		GARNIE DE VOILES		
	MISE POUR LE JOUEUR CERVIDE			CACHE TOUTE PETITE VITESSE	
CHEMIN DE FER	REFUS POLITIQUE CAPITALE DU KAZAKHSTAN		PEINTRE ESPAGNOL INTERPELLE		SOYEUX
		ALLEMANDS S'EST BRULE LES AILES			
BRILLERENT	ADORE PAS MERITE		ARTICLE ETRANGER ORIENT		MOMENT DE REVE
PERIODE SUBIT	PREMIERE NOTE	SUIT LE TITRE GRUGÉ		PORTE PREJUDICE MONNAIE ROMAINE	
			TARTE AUX POMMES		
ECRIVAIN				LIEU A VISITER	

J	E	I	M	E	D	A	C	A	R	A	P	A	C	E
P	E	R	F	U	S	I	O	N	S	H	A	M	A	C
A	C	U	T	E	G	H	E	R	O	I	N	E	E	E
M	O	O	U	X	R	N	F	T	M	S	U	D	T	G
E	N	J	R	A	A	N	O	B	M	A	J	S	O	L
H	F	I	B	C	V	N	O	M	E	C	A	U	P	A
C	U	B	I	T	U	S	T	O	I	C	J	S	S	N
S	S	H	N	E	R	M	B	R	L	A	I	P	E	D
C	C	C	E	U	E	J	A	P	T	D	V	A	D	E
I	D	I	E	T	A	S	L	I	O	E	F	L	P	M
B	I	M	E	S	P	A	L	O	R	L	G	I	O	O
O	U	O	M	E	T	H	A	N	E	R	T	A	U	U
R	R	I	R	E	L	L	I	U	G	I	A	R	M	L
E	N	G	R	A	H	S	V	I	D	R	A	H	O	I
A	E	E	E	L	R	E	P	A	R	V	I	S	N	N

- ACADEMIE
- AEROBIC
- AIGUILLE
- ASPERGE
- BIJOU
- CARAPACE
- CASTE
- CHICANE
- CONFUS
- CUBITUS
- DESPOTE
- DIURNE
- EXACTE
- FLEUVE
- FOOTBALL
- GLANDE
- GOUJAT
- GRAVURE
- HAMAC
- HARDI
- HARGNE
- HEROINE
- IMAGE
- JAMBON
- JASMIN
- LAPSUS
- METEORE
- METHANE
- MORPION
- MOULIN
- PARVIS
- PERFUSION
- PERLE
- PHOTON
- POLTRON
- POUMON
- RUMEUR
- SACCADE
- SCHEMA
- SOMMEIL
- TURBINE
- VERNIS

• SUDOKU • GRILLE N°42 • DIFFICILE

	1							4
			7	8	2			3
9					3	6	5	
	4				6			
		5				8		
			8				2	
	9	3	1					6
1			2	5	9			
7								1

• SUDOKU • GRILLE N°43 • FACILE

3	8				1			
	2	9		6	3	8		
	7		8		2		9	
6	3		5				4	
			3	8	9			
	9				7		5	3
	1		9		6		8	
			5	1	7		6	3
		4				5		9

DENIS SASSOU N'GUESSO SUR FRANCE 24

«En France, tout est permis pour salir les autorités d'Afrique»

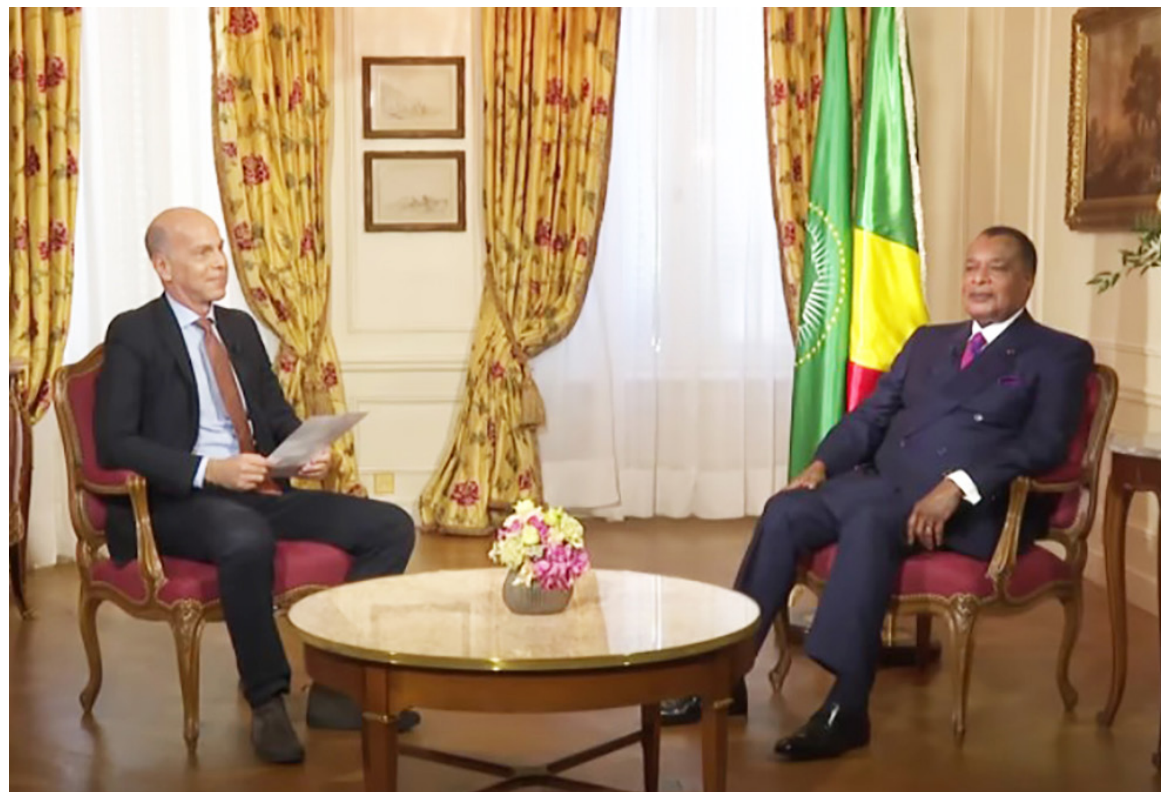
Le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, a accordé dernièrement une interview à France 24, en marge du sommet pour un nouveau pacte financier mondial organisé à Paris pour lutter contre la pauvreté et le réchauffement climatique. Il a estimé qu'on ne saurait imposer à l'Afrique de «renoncer brutalement» au pétrole. Commentant les suites de l'enquête sur des soupçons de «biens mal acquis», le chef de l'État a regretté l'immixtion de la France, où «tout est permis» pour «salir les autorités africaines.»

Avant de quitter la France, le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, a réalisé un entretien avec le journaliste Marc Perelman de France 24.

À propos du sommet, les pays occidentaux se sont engagés à financer à la fois la lutte contre la pauvreté et celle contre le réchauffement climatique, à travers une aide financière pour les pays pauvres. Or, la République du Congo dispose d'un important potentiel pétrolier. Ce qui fait réagir le président congolais en ces termes : «Imposer aux pays africains de renoncer brutalement au pétrole serait excessif», soulignant que des pays pourtant industrialisés ont décidé de recourir de nouveau au charbon.

Le Congo abritera à la fin de l'année un sommet dédié à la préservation des trois plus grands bassins forestiers de la planète, à savoir la forêt amazonienne, le bassin du Congo et les forêts tropicales d'Asie du Sud-Est, auquel participeront des dirigeants internationaux parmi lesquels le président brésilien, Luiz Inácio Lula da Silva.

Trois «poumons» planétaires, plus précieux que jamais à l'heure des inquiétudes climatiques. Une stratégie commune sera adoptée lors du sommet, garantit le président congolais, «mais aussi



L'entretien du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, sur France 24/DR

pour obtenir des contreparties du reste du monde afin d'assurer le développement des pays qui protègent ce bien commun».

Pour l'essentiel de son intervention, il a affirmé ne pas détenir de prisonniers politiques au Congo, réfutant la qualification du journaliste à propos de l'apaisement comme s'il y avait des tensions au Congo. «Il n'y a aucune tension au Congo». «Pas

de prisonniers politiques», le général Norbert Dabira a été condamné à cinq ans de prison ; il a purgé sa peine et est désormais libre. «Il n'y a pas de prisonniers politiques en République du Congo», a-t-il assuré en répondant au sujet du général Jean-Marie Michel Mokoko et de l'ancien ministre André Okombi Salissa, deux anciens candidats à l'élection présidentielle de mars 2016, condamnés à vingt ans de

prison. Il se pourrait qu'un jour le président décide et admette à les gracier. «Proclamer ces officiers de prisonniers politiques est simplement abusif... Parce que si on regardait les dossiers des uns et des autres, en profondeur, cela ferait des vagues, y compris au plan diplomatique», a-t-il précisé.

À propos du président congolais qui aurait perçu 17 millions de dollars de fonds détournés par la

société pétrolière Orion Oil, selon une enquête détaillée par le quotidien Libération, le chef de l'État a exprimé ses regrets : «Les médias français sont habitués à ce genre d'agressions», ajoutant que Paris se permet de «gérer toutes les affaires congolaises via sa Justice».

«Tout est permis en France dès qu'il s'agit de salir les autorités d'Afrique», a commenté le président, réagissant à un énième épisode de l'enquête sur les soupçons de biens mal acquis, impliquant la saisie d'un hôtel particulier, à Neuilly-sur-Seine, et attribué à son fils.

Le chef de l'État a fait remarquer qu'il y a quelques jours, les médias se sont rués sur l'avenue Rapt, à Paris, en exhibant la devanture de l'immeuble comme étant sa propriété intégrale. Et pourtant, il s'agit d'un appartement de deux pièces et non d'un immeuble où il a vécu durant son exil. C'est de là qu'il avait reçu les personnalités et les journalistes à l'époque. «Un jour on comprendra les buts poursuivis par ces allégations-là», a-t-il assuré.

La révision de la Constitution congolaise permet au président de se présenter à sa propre succession en 2026. Est-ce là son intention ? «Cette question n'est pas à l'ordre du jour», a-t-il répondu.

Marie Alfred Ngoma

PROCESSUS ÉLECTORAL

Vers la mise en œuvre de la biométrie au Congo

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a annoncé, dans le cadre de l'exécution des douze batailles du gouvernement, que la République du Congo était en train d'aller vers l'expérimentation de la biométrie dans l'organisation des élections.

La huitième bataille du Programme d'action du gouvernement (PAG) concerne la démocratie. «Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans une démocratie consensuelle», déclarait le chef du gouvernement, le 21 juin 2022, devant la représentation nationale. Interpellé par les journalistes sur certaines recommandations des concertations politiques, notamment la mise en œuvre de la biométrie, Anatole Collinet Makosso pense qu'avec la réalisation du cinquième Recensement général de la population et de l'habitation, la voie est désormais balisée pour expérimenter cette technique. Les sénatoriales d'août étant une élection au suffrage universel indirect, la biométrie pourrait être utilisée lors du prochain scrutin présidentiel.

«Maintenant que les raisons qui ont conduit à retarder le processus sont en train d'être prises en compte, à commencer par le recensement général de la population et de l'habitation, je pense que nous sommes en train d'aller vers le processus de la biométrie dans notre pays», a-t-il rappelé, saluant l'organisation de cette opération en attendant l'évaluation pour s'assurer, entre autres, du taux de participation.

S'agissant du financement des partis politiques, le Premier ministre a estimé que la loi en vigueur est exécutée normalement, car les formations politiques qui sont représentées au Parlement en bénéficient. «Les engagements qui étaient pris par le Premier ministre consistaient à veiller à ce que les échéances électorales se



Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso/Primature

déroulent dans la paix, dans l'intégrité, dans le consensus... On peut dire que les élections législatives et locales que nous avons eues en 2022

ont consacré cette dynamique de paix, de consensus, après la concertation d'Owando», s'est-il réjoui, précisant que la réflexion conduite dans le

cadre du Haut-commissariat à la réforme de la gouvernance électorale est en cours.

Résumant le bilan à mi-parcours des douze batailles, Anatole Collinet Makosso a rappelé que sur les quarante-six engagements pris, quarante-six peuvent être considérés comme acquis, vingt-six en cours d'acquisition et dix encore non acquis. «C'était prévu pour cinq ans, ne l'oubliez pas, leur acquisition doit être permanente... Il reste simplement à établir l'impact de tout ce que nous faisons sur la société, sur la population et c'est le travail à poursuivre», a déclaré le chef du gouvernement, se félicitant de l'action des ministres, de leur présence sur le terrain et de leur appropriation des engagements des batailles.

Parfait Wilfried Douniama